

INTÉGRER DE NOUVEAUX COLLABORATEURS – LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

ORGANISATEUR(S) : GUID'ASSO DORDOGNE

THÈME : LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

 Initiation

 Gratuit

 3 heures

 En ligne

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Objectif :

L'accueil d'un nouvel employé doit être opéré avec méthodologie. L'intégration garantie de meilleures performances au travail, plus d'efficacité et une satisfaction accrue des employés, ce qui augmente le taux de motivation et de maintien du personnel. En d'autres termes, une intégration complète profite à tous !

Programme :

Cet atelier aura pour tâche d'accompagner les associations dans la mise en place de process favorisant l'intégration sociale et professionnelle du nouvel employé.

Modalités :

Le lien de connexion sera envoyé directement par mail aux personnes inscrites.

Une formation du collectif Guid'Asso 24

DATE(S) DE LA FORMATION

21 octobre 2026

14H00 - 17H00

POUR S'INSCRIRE

 0783132893

 vieasso24@profession-sport-loisirs.fr

 <https://forms.gle/niRjaF5YYwscY74f6>

STRUCTURE FORMATRICE

 GUID'ASSO DORDOGNE

 Voir la présentation de cette structure

Formation financée par :

Retrouvez les formations en région sur le portail
formations-benevoles-nouvelleaquitaine.org

INTÉGRER DE NOUVEAUX COLLABORATEURS – LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR



FDVA
FONDS POUR LE
DEVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Retrouvez les formations en région sur le portail
formations-benevoles-nouvelleaquitaine.org